

FEDERATION D'ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOLFE DU MORBIHAN . FAPEGM

Bodad kevredigezhioù difennadeg endro ar Mor-Bihan

agrée au titre de la protection de l'environnement

blog : <http://environnement-golfe-morbihan.fapegm.blogspot.com>

Siège social : Maison des Associations 31 rue G.Le Bartz 56000 Vannes

**Compte-rendu de la 102ème réunion, Maison des Associations à Vannes
samedi 27 janvier 2024 de 9h30 à 12h**

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE STATUTAIRE

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle à 9h40.

Il lit l'ordre du jour qui est adopté.

L'invitation à l'AG et l'ordre du jour ont été adressés aux membres de la fédération le 12 janvier 2024.

Validation de l'Assemblée Générale

10 associations membres sont présentes :

Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron), Amis de la Réserve Naturelle de Séné (Dominique Rodary), Amis du PNR (Joël Piolot), Citoyenneté-Environnement-Patrimoine 56 (Jean-Jack Séité), Défense du pays de Surzur (Bernard Perse), Dihunérien (Michel Chauvin), Eau et Rivières de Bretagne (Henri Girard), Protection du littoral d'Arz (Philippe Meurice), Qualité de la Vie à Larmor Baden (Louis François Colboc, Jean Saurat, François Crézé), Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs),

3 associations ont donné mandat à une association présente :

Amis des Chemins de Ronde 56 (Marie-Armelle Echard) à Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron),
Observatoire de Rhuys (Guy Toureaux) à Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs),
Sauvegarde du Logeo (Eric Renard) à Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs),

6 associations sont absentes.

Amis de Kervoyal (Marie-Roberte Perron, Application de la loi littoral dans le pays d'Auray (Anicette Jacopin), Défense du Site et de l'Environnement de Locmariaquer ADSEL (Alain Le Grezause), Environnement 56 (Erwan Le Cornec), Vélo motive (Bernard Renou), Vigie de Pen En Toul (Jean-François Berthou).

13 associations membres sont présentes ou représentées sur les dix-neuf associations membres de la fédération. Le quorum est donc réuni et l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Rapport annuel moral et d'activités par le Président. Année 2023

La FAPEGM a été fondée le 2 décembre 2006. Voici le bilan de l'année 2023.

Fonctionnement de la Fédération

La fédération compte actuellement 19 associations membres.

Le CA est composé de 8 associations administrateurs :

Association des Amis des Chemins de Ronde, représentée par Marie-Armelle Echard,
Association des Amis du Golfe du Morbihan, représentée par Patrick Ageron,
Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Joël Piolot,
Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Dominique Rodary,
Association pour la Défense du Pays de Surzur, représentée par Lucien Schaeffer,
Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard,
Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc,
Association de Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe, représentée par Claude Fuchs.

Le mandat de 4 associations, élues le 26 janvier 2019, arrive à expiration : Amis des Chemins de Ronde, Amis du Golfe du Morbihan, Association Eau et Rivières de Bretagne, Association Qualité de la Vie à Larmor Baden. Des élections pour assurer le renouvellement du CA auront lieu tout à l'heure.

Les réunions du CA sont remplacées en pratique par les réunions plénières de la fédération du fait que celles-ci ne réunissent que peu de membres hors des membres du CA.

Le Bureau est composé de trois associations membres, représentées par le président Claude Fuchs, le secrétaire Henri Girard, et le trésorier Louis-François Colboc.

Réunions Plénières: la Fédération a tenu depuis la précédente AG annuelle statutaire du 21 janvier 2023 trois réunions plénières qui d'après nos statuts ont valeur d'Assemblées Générales ordinaires, celle d'aujourd'hui étant aussi l'Assemblée Générale statutaire annuelle : les 1 avril, 9 septembre, 2 décembre 2023.

Communication

- Site de la FAPEGM : le nouveau site <https://fapegm-environnementgolfemorbihan.fr> fonctionne depuis 2022. Il est sécurisé, les frais d'hébergement s'élèvent à environ 80 euros par an. La fréquentation du site sera mesurée chaque année.

- La revue de presse de la FAPEGM a été continuée par Dominique Rodary, diffusée aux associations membres de la fédération et à plus d'une cinquantaine de connaissances ou amis. Elle relate les principaux événements environnementaux du Morbihan et de Bretagne. La nouvelle formule interactive facilite la recherche des différents articles.

- Les comptes rendus des réunions plénières sont adressés au cercle large des proches de la fédération.

Interventions principales de la Fédération

Participation à des réunions du PNR

Comité de pilotage le 24 novembre à Le Tour du Parc.

Présentation des actions le 3 juillet à l'Hotel départemental.

Baccharis: Coordination des actions, cartographie des secteurs contaminés le 27 septembre.

Les Atlas de biodiversité (suivi).

Présentation du nouveau PNR le 19 décembre.

Participation à des réunions de concertation de Golfe Morbihan Vannes Agglo GMVA

Territoire économe en ressources. Défi Zéro Gaspillage le 13 octobre.

Contrats territoriaux sur les Bassins versants du Golfe du Morbihan, de la Rivière d'Auray et de la Rivière de Pénerf:

Comité de pilotage le 28 février.

Contrat territorial cadre eau à Saint Avé le 4 avril..

Participation à d'autres instances publiques

Commission des Cultures marines (DDTM), réunions tous les 4 mois : la FAPEGM est représentée par Brigitte Cornou ancienne professeur au lycée professionnel maritime, membre d'Eau et Rivières de Bretagne et Claude Fuchs. Les interventions ont porté principalement sur les conséquences liées à la culture en surélevé, le non respect de la Charte de bonnes pratiques agricoles et conchylicoles du 11 janvier 2022.

Conseil de Développement du Pays de Vannes

Guy Toureaux (Observatoire de Rhuys) occupe le poste de vice-président. Participation de membres de plusieurs associations de la FAPEGM.

Les demandes d'études sont initiées par GMVA. Des réunions publiques du « Grand Débat » ont été organisées avec GMVA :

Question du logement et ses principaux enjeux dans le Pays de Vannes (24 01 2023).

Du nucléaire demain, on en parle aujourd'hui (17 02 2023).

Énergie (20 6 2023).

Conseil des associations du PNR . La réunion devait être mensuelle. Le conseil souhaite une plus étroite collaboration avec le Conseil syndical et le Conseil scientifique.

Après trois années, le Conseil des associations a été renouvelé en novembre 2019 par de nouvelles élections. Patrick Ageron des Amis du Golfe a été désigné comme délégué général. Louis-François Colboc a été maintenu comme délégué du collège des associations environnementales. Étant donné que les actions étaient définies préalablement par le Conseil syndical, le rôle dévolu au Conseil syndical était minime. De ce fait, peu de délégués ont participé aux réunions.

SMVM :

Aucune réunion programmée dans ce cadre. Ce schéma est t'il mort-né ? La diminution des effectifs de la DDTM peut en être la cause.

Nécessité de le réactiver, courrier au préfet... A voir avec les autres associations.

Soutien aux associations

Association Amis des Chemins de Ronde : la FAPEGM a déposé avec Les ACR 56 et l'UMIVEM un recours gracieux contre la délibération du 25 septembre 2023 approuvant la modification simplifiée du PLU de Sarzeau (concerne les secteurs déjà urbanisés).

Association Qualité de la Vie à Larmor Baden : Requête en soutien de la FAPEGM à l'action de l'association membre pour l'annulation du nouveau PLU. Suite aux jugements du TA de Rennes et de la Cour administrative d'appel de Nantes, le pourvoi en Conseil d'État de la mairie de Larmor Baden est rejeté le 10 11 2023.

FAPEGM, ACR 56, AGM, AQVLB :Pêcherie (Jugement du TA de Rennes du 15 12 2023 rejetant notre requête et nous condamnant à verser 1500€ à la commune de Larmor Baden).

Face à la décision du juge, devons nous aller en appel (voir mail de T Dubreuil en date du 11 janvier 2024) ?

Le juge reconnaît bien que la société OCDL ne pouvait pas considérer que le projet ne constituait pas un changement de destination sur le fondement d'une utilisation comme hébergement pour les familles, groupes et colonies de vacances ...

La décision sera prise par le CA après la clôture des assemblées.

Participations diverses

Réunions du GMVA sur les pollutions diffuses traitées dans le cadre des contrats territoriaux.

Réunions de Clim'action.

Diffusion d'information par les compte-rendus des réunions plénières et les revues de presse.

La gestion de l'eau potable et de l'assainissement .

Recyclage des eaux usées.

SAGE du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel.

Le réchauffement climatique

Arrêtés anti-pesticides, jugements.

Loi ELAN.

Les Zéro Artificialisation Nette.

Sentiers côtiers,.

Tourisme durable et Office du Tourisme.

La Stratégie Mer et Littoral en élaboration (NAMO).

Eolien en Bretagne sud.

Hydroliennes.

La production d'hydrogène vert en Bretagne.

L'évolution du trait de côte.

La montée des eaux.

La disparition des oiseaux.

Berder...

Semaine du Golfe.

L'Ultra marin Raid du Golfe .

Conclusion prospective sur le fonctionnement de la FAPEGM

L'activité de la FAPEGM a été multiple, elle se déroule également au secteur local (communes, quartier). La FAPEGM a essayé de jouer son rôle d'information, de conseil et d'aide aux associations membres, et au-delà. Elle continuera, à condition de recruter de nouvelles forces (adhésion de l'ACEP 56 en 2023).

Après le Rapport financier et les élections au CA, nous mettrons en commun nos idées sur le fonctionnement et les orientations de notre fédération.

Après débat, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Le président,

Claude Fuchs

...//..

Comptes de l'Année 2023

Dépenses		Ressources	
MAIF	117,05 €	Cotisations 2023	200,00 €
Honoraires Me Dubreuil	801,32 €	CARPA	833,33 €
Frais site informatique	78,58 €	Intérêts	49,20 €
Total Dépenses	996,95 €	Total ressources	1082,53 €

Excédent 2023 85,58 €

Ressources disponibles pour 2023

Ressources disponibles au 1/01/22 : 2426,45 €

Ressources excédent en 2023 : 85,58 €

Ressources disponibles au 1/01/24 : 2512,03 €

sur compte courant (776,08 €) et sur compte livret (1735,95 €)

Prévisions pour 2024

Dépenses		Ressources	
Maif	130,00 €	cotisations	300,00 €
Honoraires Dubreuil	1500,00 €		
CARPA (dû aux AGM)	208,33 €		
Frais divers	100,00 €		
Total des dépenses	1938,33 €	Total Ressources	300,00 €
		Insuffisance 2024	1638,33 €

Ressources disponibles prévisionnelles au 1/01/25 :

873,70 € (2512,03 € moins 1638,33 €)

Le Trésorier Louis-François Colboc

Après débat le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Débat général

Le débat porte principalement sur les différentes procédures en cours et les ressources de la Fédération et des associations engagées dans celles-ci.

Malgré les jugements en notre faveur, les frais irrépétibles régis par l'article 700 du Code de procédure civile (frais d'avocat...) ne nous sont pas accordés, ce qui n'est pas sans conséquences sur la trésorerie de celles-ci. Il est nécessaire de faire appel à d'autres sources de financement pour pouvoir continuer à faire respecter les lois, défendre l'environnement face à toutes les agressions dont il est victime...

L'assemblée générale annuelle statutaire est close à 11h05.

ASSEMBLÉE STATUTAIRE ORDINAIRE

Ouverture de l'assemblée statutaire ordinaire à 11h05.

1. Le Compte rendu de la dernière assemblée plénière ordinaire, le 2 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Elections au Conseil d'administration

Le mandat de 4 associations élues au CA en 2015, Amis des Chemins de Ronde (Marie-Armelle Echard), Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron), Association Eau et Rivières de Bretagne (Henri Girard), Association Qualité de la Vie à Larmor Baden , est arrivé à expiration.

Le président appelle les candidats à se présenter. Aucun nouveau candidat ne se présente. Les représentants des associations sortantes, Amis des Chemins de Ronde (Marie-Armelle Echard), Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron), Eau et Rivières de Bretagne (Henri Girard), Qualité de la Vie à Larmor Baden (Jean Saurat), se présentent.

Elles sont élues à l'unanimité.

3. Fixation des dates des prochaines réunions plénières 2024 de la FAPEGM : les réunions auront lieu en principe les samedis 16 mars, 1 juin, 14 septembre, 7 décembre.

Aucune nouvelle question n'étant abordée, le président clôt l'Assemblée Statutaire .

Clôture de l'assemblée à 11h20.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ouverture du Conseil à 11h25.

Sept associations administratrices sont présentes :

Association des Amis du Golfe du Morbihan, représentée par Patrick Ageron,
Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Joël Piolot,
Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Dominique Rodary,
Association pour la Défense du Pays de Surzur, représentée par Lucien Schaeffer,
Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard,
Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Jean Saurat,
Association de Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe, représentée par Claude Fuchs.

Une association administratrice a donné pouvoir: Amis des Chemins de Ronde 56 (Marie-Armelle Echard) à Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron),

1. Modification du bureau .

Après appel à candidature au poste de trésorier,: Jean Saurat (AQLVB) se présente.

Élu à l'unanimité.

Après appel à candidature au poste de secrétaire : Dominique Rodary(Amis de la Réserve de Séné) se présente.

Élu à l'unanimité.

Poste de président : Claude Fuchs (A3SG) se représente et fait part qu'il est fort souhaitable que le poste de vice-président ne reste pas vacant.

Élu à l'unanimité..

Appel à candidature au poste de vice-président : Patrick Ageron (AGM) se présente.

Élu à l'unanimité.

Un très grand merci à Henri et Louis-François d'avoir oeuvré pendant 17 ans à la défense de l'environnement, au développement de la Fédération et au soutien de nombreuses associations dans leurs démarches.

2. Décision d'appel CAA Nantes, dossier de la Petite pêcheurie.

Après analyse, les membres du Conseil d'Administration ont décidé à l'unanimité de faire appel de la décision rendue par le Tribunal Administratif de Rennes et mandate Maître Thomas Dubreuil pour intervenir dans les conditions fixées dans son mail.

Le président clôt le Conseil d'Administration à 11h50 et invite l'assemblée à participer au 'pot' d'amitié.

Le président,
Claude Fuchs .